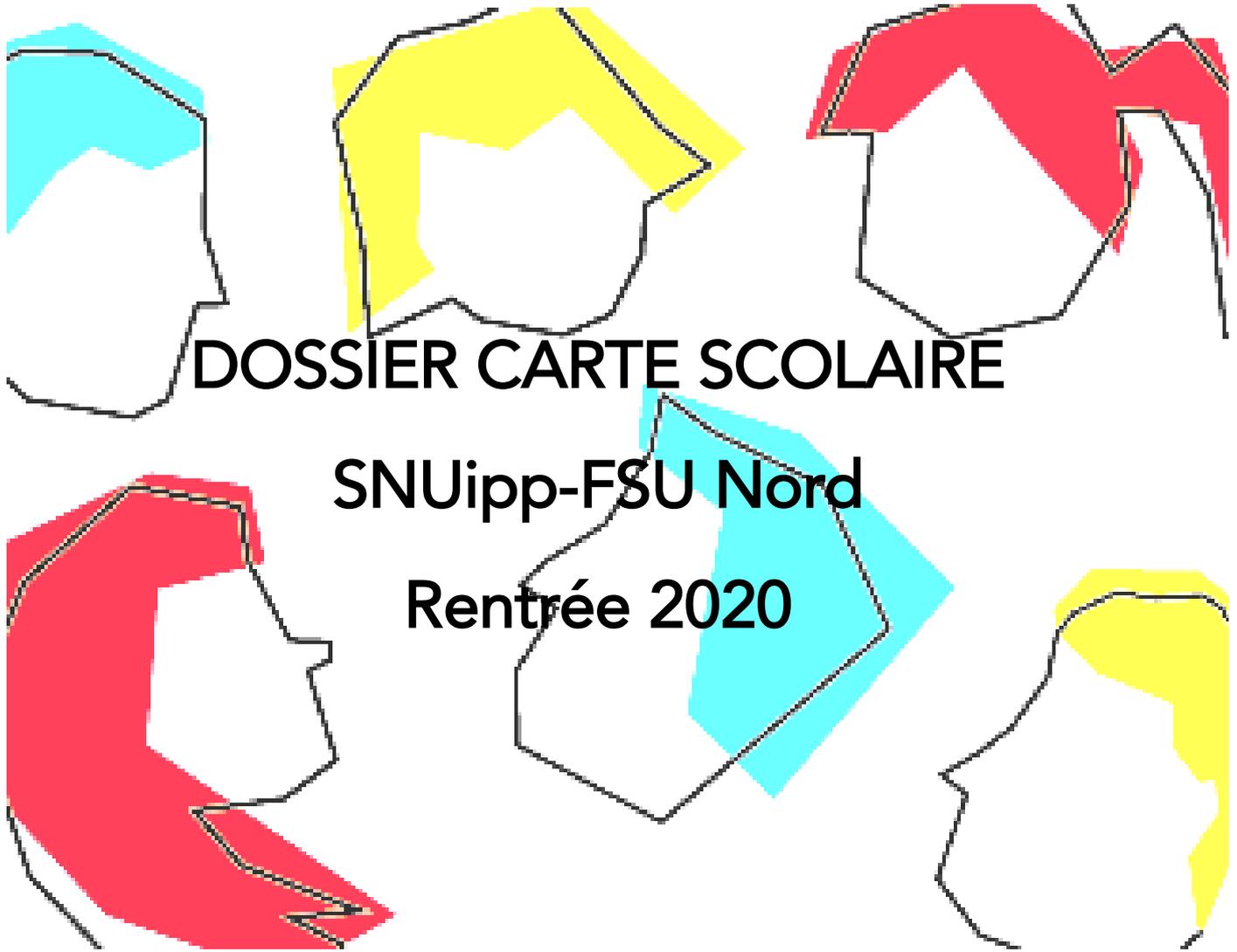




SNUipp

FSU

DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE



DOSSIER CARTE SCOLAIRE

SNUipp-FSU Nord

Rentrée 2020



**TOUS LES ÉLÈVES MÉRITENT
DES CLASSES MOINS CHARGÉES.**

C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?

Une dotation encore et toujours insuffisante !

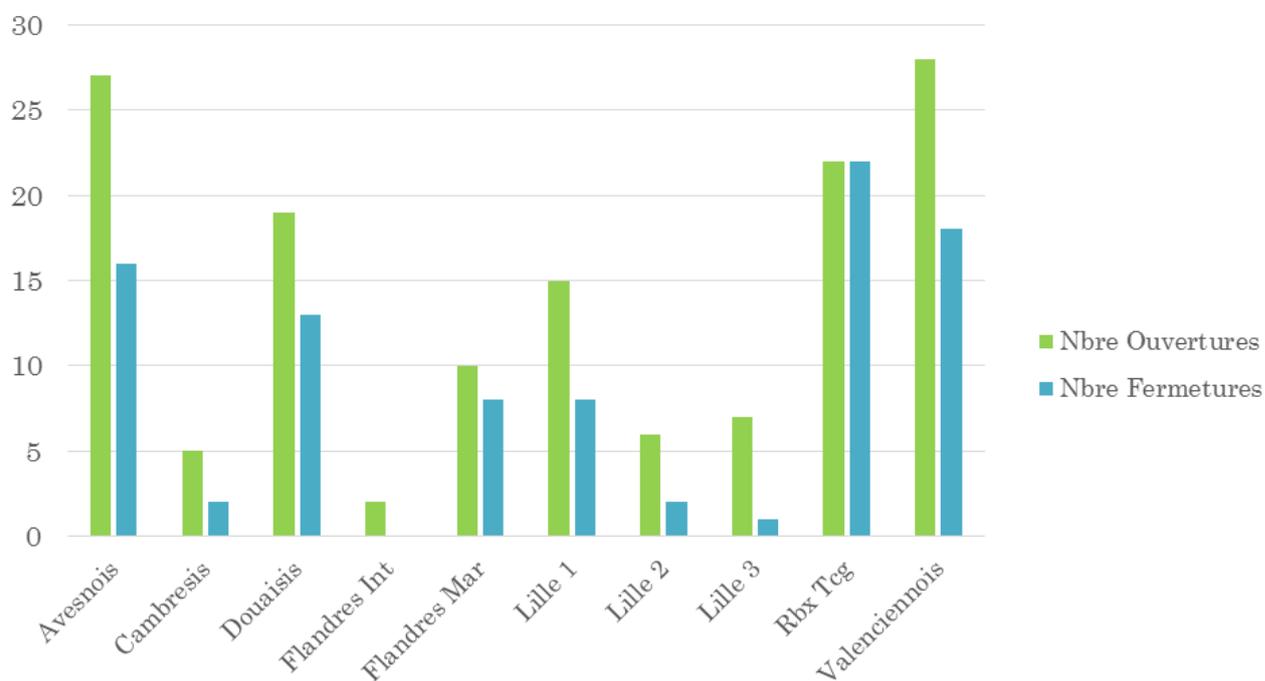
« Le ministère vient de créer 1 248 postes supplémentaires pour le 1er degré. Le SNUipp-FSU n'est pas pour rien dans cette nouvelle dotation qui montre bien que les 440 postes initiaux étaient insuffisants. Pour autant l'éducation prioritaire est la grande oubliée et des postes de maîtres supplémentaires ou de RASED sont supprimés. Le ministère ne tire pas les leçons de la crise actuelle et ne met pas tout en œuvre pour lutter contre les inégalités. » c'est ce qu'a écrit le SNUipp-FSU dans sa lettre d'information du 10 avril 2020. Cette nouvelle dotation est une bouffée d'oxygène, mais elle ne se traduit dans notre département par uniquement 4 postes supplémentaires à la rentrée !

Certes nous allons perdre quelque 2 600 élèves à la rentrée, ce qui pourrait expliquer cette très faible dotation pour le Nord. Mais malgré cette baisse démographique ces quatre postes supplémentaires ne permettront pas de couvrir nos besoins, ni même de répondre aux priorités nationales. Si certains évoque un solde largement positif et s'en réjouissent, pour le SNUipp-FSU le compte n'y est vraiment pas !

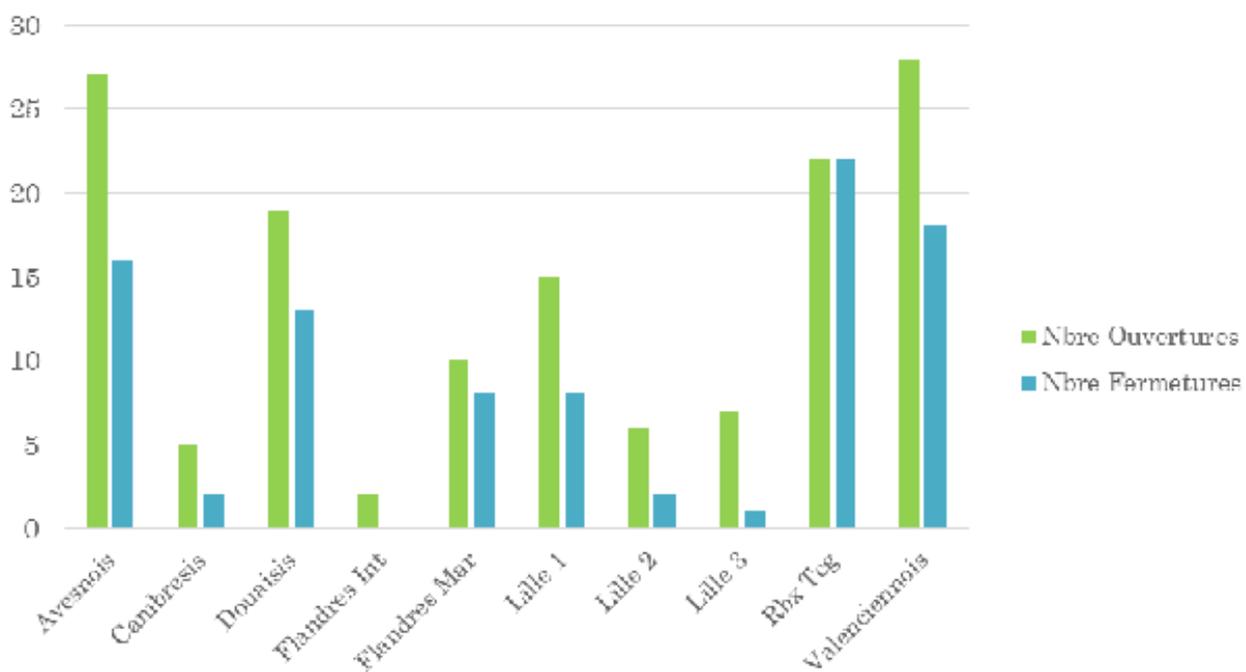
Le ministère a beau rôle de définir des priorités sans donner les moyens aux académies de les concrétiser. De l'aveu même de Monsieur l'Inspecteur d'Académie il n'est pas possible d'avoir des effectifs par classe au cycle II, hors éducation prioritaire, qui ne dépassent pas 24 élèves. Impossible en éducation prioritaire d'avoir des GS dédoublées en dehors du bassin de la Sambre Avesnois. Selon l'IA « tout reste à faire ! ».

De plus la directive, donnée par notre Ministre, de ne pas fermer de classes dans les communes de moins de 5 000 habitants, sans l'accord du maire, est source d'injustices. Elle génère un traitement inéquitable des écoles sur l'ensemble du territoire. Ce sont les écoles des zones urbaines et notamment dans les grandes villes (Lille, Roubaix, Tourcoing, Maubeuge, ...) qui ont subi le plus de fermetures. Alors que beaucoup d'écoles qui relèvent de l'éducation prioritaire sont sises dans les quartiers de ces villes.

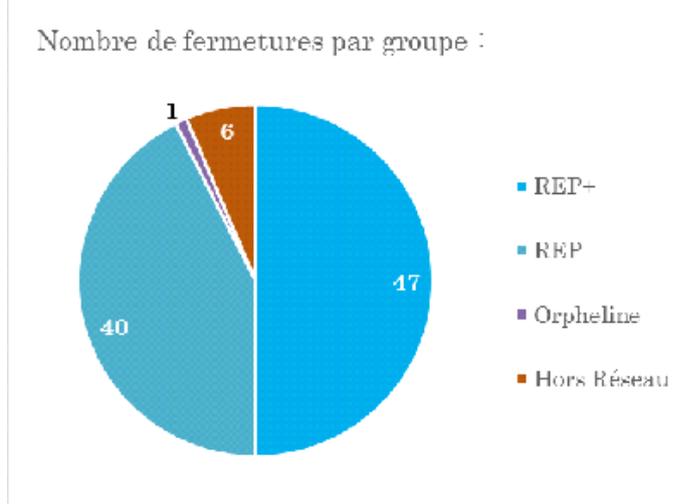
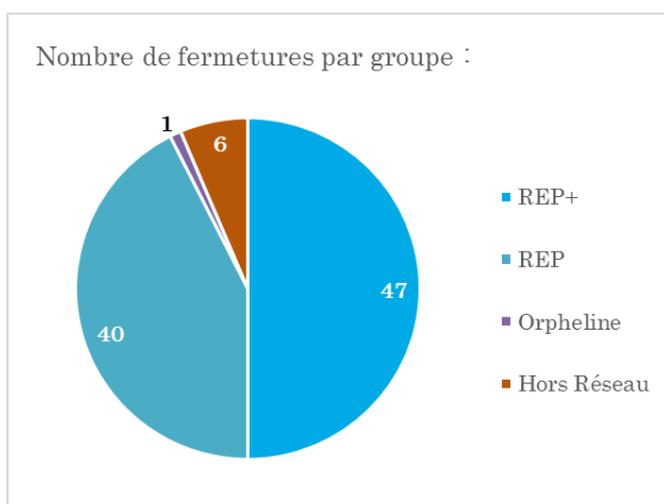
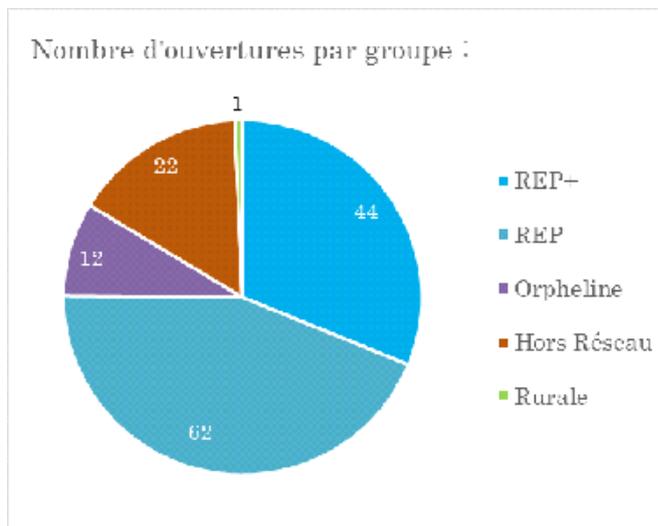
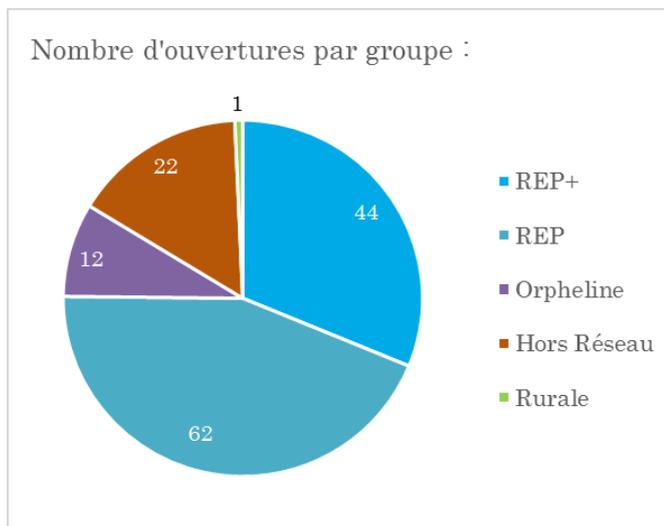
Nombre d'ouvertures et fermetures par bassin :



Nombre d'ouvertures et fermetures par bassin :



Le SNUipp-FSU n'entend pas opposer les communes ou les écoles entre-elles. Il revendique un service public d'éducation qui couvre l'ensemble du territoire parce que les services publics sont les vecteurs d'égalité entre tous les citoyens. Mais le SNUipp-FSU ne peut accepter que l'on donne moins à ceux qui ont déjà moins !



Quels sont les besoins éducatifs de notre département ?

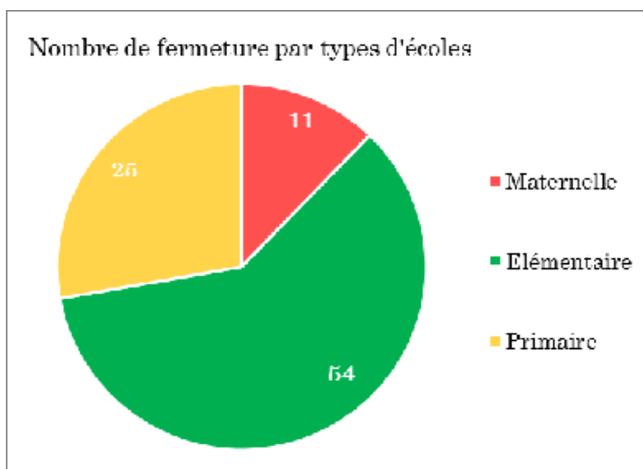
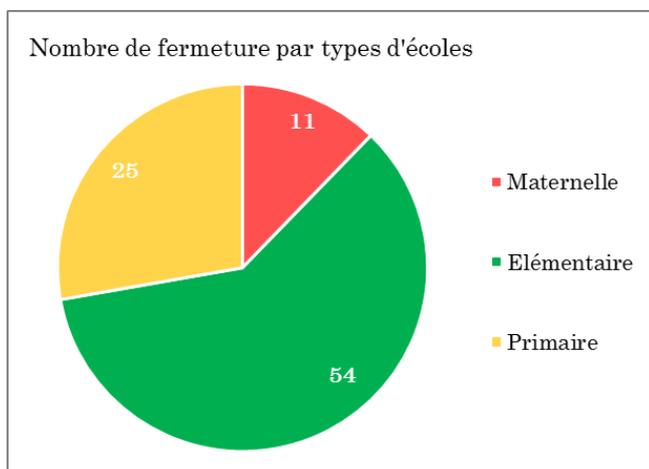
Le delta entre le nombre d'ouvertures de classes et le nombre de fermetures est de + 51 postes (ETP). L'IA a donc été contraint et forcé de supprimer 57 postes de remplaçant. Il espère pouvoir ré abonder ces postes, qui vont nous faire cruellement défaut durant la prochaine année scolaire, sur trois ans. Mais quelle sera la dotation de l'année prochaine ? Et dans 2 ans ? Et dans 3 ans ? Aura-t-il les moyens de ses ambitions ? La situation du remplacement qui n'était déjà pas brillante va encore se dégrader l'année prochaine. Nous voilà prévenus !

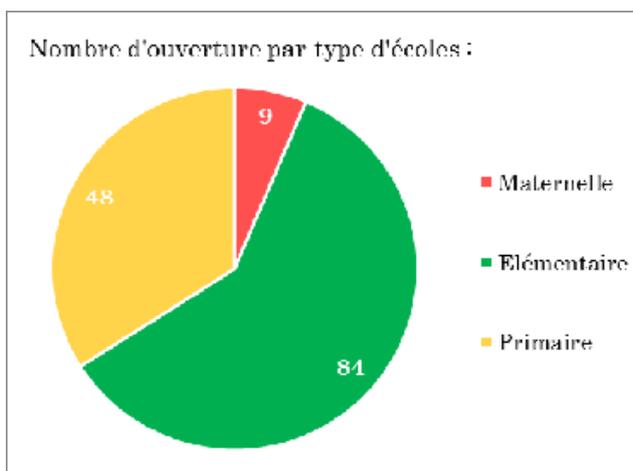
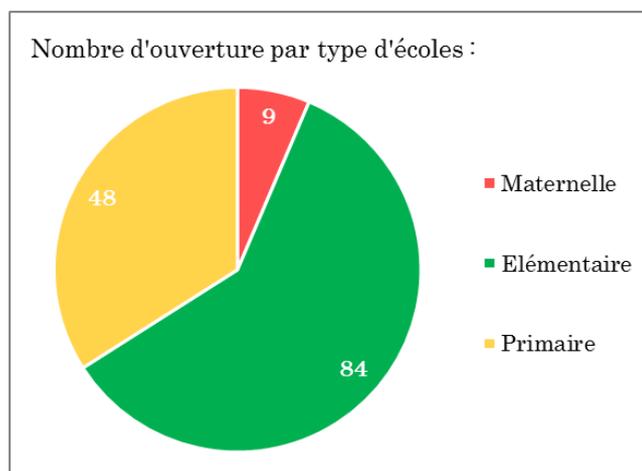
L'IA a fait le choix de préserver les brigades formation continue ce qui correspond à 19 ETP. Les besoins sont tels qu'il aurait été bienvenu de pouvoir abonder ces postes. La formation continue ne peut pas être un supplément d'âme. Elle est indispensable à la réussite de nos élèves et elle est un des leviers pour bien vivre son métier. Le SNUipp-FSU revendique depuis plusieurs années des moyens pour une formation continue qui réponde aux besoins des personnels.

La maternelle reste l'école où les moyennes par classe sont les plus élevées. Et pourtant la maîtrise de la langue orale est indispensable pour entrer dans l'écrit ou pour devenir un bon lecteur. Comment échanger, faire progresser les « petits parleurs » avec des effectifs élevés ? Le SNUipp-FSU l'a dit et redit l'école maternelle n'est pas une petite école, c'est une école à part entière qui scolarise nos plus petits élèves. Elle devrait mériter toute notre attention.

Les comparaisons internationales ne nous sont pas favorables. Le nombre d'enfants par classe reste élevé en maternelle. Avec 25,7 élèves par enseignant, il dépasse de 8 enfants la moyenne des pays occidentaux. La France est le cinquième pays de l'OCDE où les classes sont les plus chargées derrière le Mexique, la Turquie, Israël et l'Argentine.

En élémentaire, ce sont 41 écoles classées en éducation prioritaire ou dites orphelines (elles ont un profil éducation prioritaire sans y être) soient 183 classes qui ont des moyennes supérieures ou égales à 24.





Lors du CTSD le SNUipp-FSU a contesté la décision de l'IA de ne pas prendre en compte les élèves des dispositifs ULIS dans les effectifs de l'école afin qu'ils soient pris en compte dans le calcul de la moyenne des élèves par classe. L'école inclusive fait de l'ULIS un dispositif qui vise à inclure massivement ces élèves dans les classes dites ordinaires. Que signifie une moyenne par classe si elle ne prend pas en compte la réalité de la classe qui accueille parfois 2, 3, voire plus d'élèves en situation de handicap qui de surcroît demande encore plus d'attention qu'un élève « ordinaire » ? Ci-dessous un extrait de la réponse de Monsieur l'Inspecteur d'Académie au courrier intersyndical Sgen-CFDT /SNUipp-FSU :

« Si je les bascule dans le total global j'ajoute l'emploi ULIS au nombre de classes et la situation n'est plus aussi favorable à l'école; est-ce réellement ce que vous souhaitez. Si tel est le cas, j'attends que vous me confirmiez cette demande par écrit. »

L'évaluation de notre système éducatif se mesure aussi à sa capacité à faire réussir tous les élèves, y compris les plus fragiles. Les évaluations internationales mettent en évidence que La France, est championne des inégalités sociales. Notre pays se distingue par le caractère inégalitaire de son système éducatif. La France reste l'un des pays de l'OCDE où l'écart de résultats entre élèves issus d'un milieu socialement favorisé et élèves d'extraction modeste est le plus fort : il s'établit à 107 points, tandis que la moyenne de la zone est de 89 points.

Et pourtant, cette année encore, dans les SEGPA, des postes ont été perdus. Pour ce qui concerne les RASED aucune création de poste alors qu'il y a urgence à retrouver des RASED complets dans toutes les circonscriptions. Il n'y a quasiment plus de PE spécialisés « G » dont la mission est d'aider l'enfant à endosser un statut d'élève. Autre mauvais signal, le nombre de départs en formation CAPPEI est en forte baisse par rapport aux dernières années. Le nombre de psychologues et d'enseignants référents est également notoirement insuffisant et on ne saurait terminer cette liste sans évoquer la situation des collègues en charge de direction d'école. Une des mesures pour améliorer leur condition de travail passe par l'octroi de décharges supplémentaires pour répondre à leur revendication que l'on pourrait résumer ainsi « Du temps et de la reconnaissance ! ».

A l'ordre du jour de ce CTSD, un point portait sur les fusions. Dix propositions de fusions ont été présentées. Le SNUipp-FSU Nord est également intervenu sur ce sujet pour attirer l'attention de Monsieur l'Inspecteur d'Académie sur plusieurs points :

- La fusion donne parfois naissance à des écoles de plus de 400 élèves. A Lys-Lez-Lannoy la nouvelle école de dix-huit classes va compter 437 élèves. Elle a la taille d'un collège mais sans disposer de CPE, intendant, secrétaire, documentaliste, personne à l'accueil....

A Hellemmes, l'école élémentaire Berthelot-Sévigné 20 classes plus 1 ULIS, va perdre 80 élèves qui seront transférés vers le nouveau groupe scolaire Rostand. Pour le SNUipp-FSU il faut préserver l'identité des écoles du premier degré et éviter d'arriver à des structures trop importantes.

De plus, comme l'a fait remarquer le SNUipp-FSU Nord, dans 4 situations (Sainghin en Weppes, Comines, Croix et Gravelines) la fusion entraîne, dès l'année N, la suppression d'un poste. A Saint Amand les Eaux on passe de 5 à 6 classes, c'est l'exception qui confirme la règle. Il sera intéressant de suivre ces situations dans la durée car le risque est grand que dans les années N+1,N+2 les suppressions de postes se poursuivent.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie a mis entre parenthèse la fusion prévue sur Bray Dunes quand on lui a fait remarquer que toutes les parties n'y étaient pas favorables.



Les fusions ne peuvent se réaliser qu'après consultation des conseils d'école, qui doivent émettre un avis favorable, et après délibération du conseil municipal.

Le SNUipp-FSU a questionné Monsieur l'Inspecteur d'Académie sur sa politique en la matière. Il nous a assuré qu'il n'y avait pas de directives de donnée. Et que la main était aux acteurs de terrain IEN, écoles et municipalités. Il est parfois plus facile de proposer une fusion que de chercher à remplacer un directeur ou une directrice qui quitte ses fonctions. Les conditions de travail des collègues en charge d'une direction d'école n'incitent pas les adjoints à demander ces postes. Décidément le dossier « direction d'école » n'est pas clos !



**REPENSER L'ÉCOLE
AVEC CELLES ET CEUX QUI
LA FONT AU QUOTIDIEN.**

C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?

SE SYNDIQUER ? UNE VRAIE BONNE IDÉE

Parce que le SNUipp-FSU a été attentif à ma situation, m'a donné une info, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain.

adherer.snuipp.fr

